

SULPHUR

Dioxyde de soufre en solution aqueuse.

CARACTÉRISTIQUES

Le soufre est une solution aqueuse de dioxyde de soufre.

Une utilisation appropriée du SO₂ nous permet d'obtenir des vins moins oxydés, dotés d'une plus belle couleur, de meilleurs arômes, et d'une acidité volatile plus faible, dus aux effets qu'il peut exercer, tels que

- **Antioxydant:** possède des propriétés réductrices, neutralise l'oxygène et empêchant l'oxydation.
- **Antioxydasique:** détruit les oxydases et donc permet d'éviter les casses oxydasiques.
- **Antimicrobien:** exerce une activité inhibitrice sur les levures, les bactéries lactiques et les bactéries acétiques.

APPLICATION

Sur moûts et/ou vins.

QUALITÉS ORGANOLEPTIQUES

Dans certains cas une amélioration gustative se produit puisqu'il réagit avec l'acétaldéhyde éliminant ainsi l'arôme caractéristique de ce dernier.

A doses très élevées, une odeur désagréable d'anhydride sulfureux peut apparaître.

COMPOSITION

Bisulfite de potassium en solution aqueuse.

Allergènes: contient des sulfites.

DOSES

Doses normales en vendange:

Sulphur 6	50 – 133 ml/hl
Sulphur 10	30 – 80 ml/hl
Sulphur 15	20 – 53 ml/hl

Sulphur 18

17 – 44 ml/hl

La dose est définie en fonction de l'état sanitaire des raisins et de l'acidité des moûts et des vins.

Pour un bon dosage, il est nécessaire de préciser que pour 1 litre de solution:

Sulphur 6 fournit 60 g/l de SO₂.

Sulphur 10 fournit 100 g/l de SO₂.

Sulphur 15 fournit 150 g/l de SO₂.

Sulphur 18 fournit 180 g/l de SO₂.

La quantité totale en anhydride sulfureux ne peut excéder 150 mg/l pour les vins rouges et 200 mg/l pour les vins blancs et rosés. Si la quantité de sucres résiduels (exprimée en glucose+fructose) est supérieure ou égale à 5 g/l, les valeurs autorisées sont de 200 mg/l pour les vins rouges et de 250 mg/l pour les vins blancs et rosés.

MODE D'EMPLOI

Le produit peut être ajouté directement sur le moût ou sur le vin.

Pour une meilleure homogénéisation, il est recommandé de l'ajouter à l'aide d'une pompe doseuse garantissant ainsi un apport précis et homogène.

Précautions de travail

L'utilisation d'un liquide irritant exige de prendre des précautions. Eviter le contact avec les yeux et les muqueuses. La manipulation doit être réalisée par un personnel qualifié.

ASPECT PHYSIQUE

Liquide d'aspect transparent et de couleur légèrement jaune-verdâtre. Légère odeur de soufre.

PRÉSENTATION

Sulphur 6: emballages de 22 et 1000 kg.

Sulphur 10: emballages de 24 et 1100 kg.

Sulphur 15: emballages de 24 et 1100 kg.

Sulphur 18: emballages de 25 et 1200 kg.

PROPRIÉTÉS PHYSICOCHIMIQUES

	EP 659 (rév. 7)	EP 660 (rév. 1)	EP 661 (rév. 1)	EP 578 (rév. 7)
SOUFRE	6	10	15	18
Richesse en SO ₂ [%]	6.4 – 6.8	9.5 – 10.5	14.5 – 15.5	17.5 – 18.5
pH	4.0 – 4.9	3.4 – 4.9	3.4 – 4.9	3.4 – 4.9
Densité [g/ml]	1.05 – 1.15	1.05 – 1.15	1.12 – 1.22	1.16 – 1.20
Pb [mg/kg]	< 2	< 2	< 2	< 2
Hg [mg/kg]	< 1	< 1	< 1	< 1
En tant que [mg/kg]	< 3	< 3	< 3	< 3
Se [mg/kg]	< 50	< 50	< 50	< 50
Sur (%)	< 5	< 5	< 5	< 5
Chlorures (g/kg)	< 1	< 1	< 1	< 1
Fe [mg/kg]	10 <	10 <	10 <	10 <

CONSERVATION

Conservez dans le contenant d'origine, dans un endroit frais et sec, sans odeurs, à des températures modérées (entre 13 °C et 25 °C). À des températures inférieures à 13 °C, le produit peut cristalliser.

Une fois ouvert, il faut l'utiliser dès que possible.

Date optimale de consommation: 2 ans.

RGSEAA : 31.00391/CR

Produit conformément au Codex et Règlement œnologique international (UE) 2019/934 et aux amendements ultérieurs.